

LA LUTTE CONTINUE !

La prise de position du Gouvernement bernois concernant la résolution 44 de l'AIJ est un camouflet adressé à ceux qui misaient sur la « bonne foi » du canton de Berne. Le masque tombe : le pouvoir bernois se révèle tel qu'en lui-même. Il n'y aura pas de « large autonomie » pour le Jura méridional, pas plus d'ailleurs qu'un statut particulier qui distingue la région des autres.

Sur la forme, Berne en revient aux années où son arrogance la conduisait à cracher sur les revendications jurassiennes. Sur le fond, sa fausseté apparaît au grand jour, même si, avec son hypocrisie coutumière, Mario Annoni prétend que « la porte n'est pas du tout fermée » ! Le mensonge érigé en raison d'Etat, telle se révèle et se confirme la vieille attitude impérialiste bernoise, que les naïfs ont crue rangée aux oubliettes...

Pressé par les responsables régionaux préoccupés par le sort du Jura-Sud, le canton de Berne a feint de favoriser le rapprochement institutionnel des deux parties du Jura séparées par sa faute. En ayant au préalable saboté le rapport Widmer sans que ses partenaires réagissent, il a souscrit, à travers l'Accord du 25 mars, à la mise en place de l'Assemblée interjurassienne, laquelle était censée « régler politiquement le conflit ». Et puis, grâce aux efforts des deux délégations de l'AIJ, le climat a changé, des solutions se sont esquissées. La résolution 44 a conclu les réflexions de l'assemblée sur l'évolution de la question institutionnelle. C'en était trop pour M. Annoni, qui rappelle aux rêveurs du Jura-Sud que la plaisanterie a assez duré. Berne ne lâchera pas son os. Les choses sont claires, définitives, prévues. Le rapport de force est là, implacable, favorable au canton de Berne, qui ne cédera rien qui ne lui soit arraché par le combat politique.

Le Mouvement autonomiste constate que la réaction de Claude-Alain Voiblet, démissionnaire de la vice-présidence de l'AIJ, est un acte de lucidité et de courage. Il comprend parfaitement que le maire de Reconvilier ne veuille pas cautionner la nouvelle trahison du Jura-Sud par le Gouvernement bernois, et en particulier par son élu, M. Annoni. Les espoirs légitimes de M. Voiblet et de toutes celles et ceux qui pensaient voir le bout du tunnel s'effondrent. Le Jura-Sud, décrété « région rurale » dans le plan directeur cantonal bernois, peut retourner à sa condition de sous-région bernoise. L'« exécution sommaire » de la résolution 44 par le Gouvernement bernois, si elle se confirme, ne mérite qu'une réponse : la dénonciation de l'Accord du 25 mars 1994.

Réuni d'urgence le 6 juillet à Vellerat, le Comité exécutif du MAJ, rejoint par les responsables du Groupe Bélier, a pris acte de ce nouveau « coup de force » du canton de Berne. Il le condamne comme un acte d'agression et de mépris délibérés à l'égard du peuple jurassien sur l'ensemble de son territoire historique, acte qui met fin à la « trêve » née de la mise en place du dialogue interjurassien. Face à l'adversaire clairement identifié de la cause jurassienne, la lutte reprend. Elle se traduira durant les prochaines semaines par une action déterminée contre Berne. Le MAJ en appelle à la mobilisation des Jurassiens pour déjouer les manœuvres bernoises, mais aussi les complicités d'où qu'elles viennent, visant à dédramatiser ou à nuancer l'attitude impérialiste du canton de Berne.

Mouvement autonomiste jurassien

Vellerat/Moutier, 7/8.7.2001